



REGIE DES FETES

Tarifs à compter du 1^{er} janvier 2023 (délibération du 16/11/2022)

Budget annexe régie des fêtes

Participation des annonceurs aux supports de communication de la Régie	50 € (par annonce)
Tarif repas des accompagnants repas de Noël	28€ (par personne)

